

Administrations publiques

En 1989 et 1990 les dépenses des administrations publiques progressent moins vite que le PIB...

L'examen des dépenses consolidées des administrations publiques (hors FSC) montre une baisse relative du poids des dépenses publiques dans le PIB. Conformément aux objectifs du gouvernement en 1989, les dépenses progresseraient moins vite que le PIB marchand en valeur, respectivement 5,5 % et 6,7 %. Pour 1990, l'évolution des dépenses serait de l'ordre de 5 %.

Les dépenses de fonctionnement comme les dépenses de transfert, principalement les transferts économiques concourraient à ce résultat alors que les charges d'intérêts s'alourdiraient en 1990. La consommation intermédiaire des administrations connaîtrait un ralentissement de son rythme de croissance en volume 1/. En revanche, la FBCF des administrations publiques continuerait de progresser à un rythme soutenu en 1989 et 1990, quoiqu'en retraits par rapport à 1988.

Evolution des dépenses consolidées des administrations publiques

	1987 en %	1988 en %	1989 en %	1990 en %	1990 en Mds de F
Fonctionnement et développement des services	3,8	6,2	5,4	4,5	1.389,5
Consommations intermédiaires	8,6	6,1	5,3	3,9	407,9
Salaires bruts	2,8	3,9	5,6	4,4	604,8
Cotisations sociales effectives	2,4	3,1	3,9	3,5	137,9
Investissement	- 1,0	16,1	5,5	6,7	210,1
dont : FBCF	6,1	9,9	6,9	6,4	202,2
Autres dépenses de fonctionnement	1,1	4,5	11,1	5,6	28,7
Transferts	5,1	3,4	5,4	4,7	1.626,7
Transferts économiques	5,0	- 14,1	0,5	- 1,5	126,3
Prestations sociales	3,9	6,6	6,4	5,4	1.379,3
Coopération internationale	9,2	24,7	- 5,2	3,1	47,1
Autres transferts	22,3	- 19,1	4,3	5,0	73,9
Intérêts versés	2,3	4,2	6,2	10,7	182,8
Total des emplois	4,4	4,6	5,5	5,0	3.199,0

Source : Rapport Economique et Financier

1/ En termes de comptabilité nationale, ce poste correspond aux crédits ouverts au titre du "matériel, entretien et charges diverses de fonctionnement" et pour une large part aux crédits d'équipement militaire.

Administrations publiques

... mais en 1990 les prestations sociales progresseraient au même rythme que le PIB

En 1989, comme en 1990, les prestations sociales devraient évoluer rapidement, à un rythme voisin de celui du PIB 2/. Dans l'attente d'un projet de loi qui sera probablement soumis à la session de printemps de 1990, les mesures de financement antérieures ont été reconduites.

Les intérêts versés par l'ensemble des administrations augmenteraient de 10,7 % en 1990, essentiellement en raison de la liquidation d'obligations renouvelables du Trésor (ORT) émises entre 1983 et 1985 et arrivant à échéance en 1990. Ces obligations ont un régime de capitalisation des intérêts, versés à l'échéance avec la souscription initiale.

Les charges de l'Etat progresseraient de 5,3 % entre 1989 et 1990

La loi de finances initiale (LFI) pour 1990 inscrit un montant de charges de l'Etat de 1.217,7 Mds de F soit une progression de 5,3 % par rapport au montant inscrit dans la loi de Finances initiale 1989. Hors collectif budgétaire, le montant des charges de l'Etat progressera de 6,5 % en 1989 soit au même rythme que le PIB. Les dépenses nouvelles du collectif 1989 (31 Mds de F) sont financées par des recettes supplémentaires d'un montant équivalent. Une partie importante de ces recettes servira à financer les augmentations accordées au titre de l'accord salarial et de la prime de croissance : 5,8 milliards. Compte tenu de ce supplément de dépenses la progression effective des dépenses pour 1990 pourrait être moindre que celle annoncée dans le projet de loi de Finances.

A la forte création d'emplois dans l'éducation nationale (après 12.367 en 1989) s'ajoutent des créations d'emplois au ministère de la Justice (2.054). Par contre, des réductions d'effectifs seront réalisées au ministère de la Défense (- 3.342) et au ministère des PTT (- 2.079). Au total, environ 7.800 postes seraient créés en 1990.

La charge de la dette, y compris garanties atteint 117 Mds de F en 1989 et représentera 138 Mds de F en 1990, soit une progression de 17,6 %. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'impact de 9 Mds de F d'intérêts liés aux obligations renouvelables du Trésor arrivant à échéance en 1990.

Pour l'année 1989, le solde budgétaire hors FMI et hors FSC, compte tenu du collectif budgétaire de fin d'année et des révisions de recettes, devrait rester conforme à la prévision de solde budgétaire de la loi de finances initiale pour 1989 soit 100,5 Mds de F ou 1,7 % du produit intérieur brut. Pour l'année 1990, le déficit budgétaire prévu devrait être encore réduit de 10 Mds de F (il est de 90,2 Mds de F dans la LFI) soit 1,4 point du PIB.

Les recettes fiscales des administrations publiques évoluent en 1989 comme en 1988

Les rentrées fiscales progresseraient de 5,7 % en 1989 comme en 1988 : la bonne tenue de la conjoncture depuis le second semestre 1987 permet notamment de compenser le coût des allègements fiscaux.

Administrations publiques

Les recettes totales, y compris non fiscales, nettes (des remboursements, dégrèvements et prélèvements sur recettes) du budget général devraient être plus élevées que prévu de 27,9 Mds de F soit 1.109,1 Mds de F, d'après l'évaluation révisée du projet de la loi de Finances rectificative pour 1989. Dans la loi de Finances initiale pour 1990 les recettes totales nettes sont en progression de 4,2 %. Les grèves au ministère des Finances ont modifié le calendrier des recouvrements d'impôts. D'après les hypothèses retenues, elles affecteraient peu le total annuel.

L'ensemble des impôts directs pesant sur les ménages qui avait crû de 4,6 % en 1987 puis de 0,9 % en 1988 augmenterait de 5,3 % en 1989 soit un peu moins vite que leur revenu disponible brut (6,6 %). Les impôts sur le revenu des ménages devraient croître de 6,3 % en 1989 après - 0,6 % en 1988 et 6,9 % en 1987. En 1988, les taux du barème avaient été réduits de 4 % pour les tranches de 10 à 45 % et de 2 % pour les tranches de 50 à 58 %. Pour 1989 la loi de Finances n'a pas remis en cause les minorations antérieures ; les limites des tranches du barème ainsi que les différents plafonds ont été relevés, en tenant compte de l'inflation estimée en septembre pour l'année 1988 à 2,6 %. Le prélèvement de 0,4 % sur le revenu imposable pour le financement de la Sécurité Sociale ainsi que celui de 1 % sur les revenus de capitaux mobiliers ont été recouverts pour une grande partie au 2ème trimestre ce qui donne aux recettes perçues au titre des impôts sur le revenu un profil infra-annuel très marqué.

Impôts reçus par les administrations publiques en évolution et en niveau

	Glissements semestriels en %					Moyennes annuelles en %		Niveaux en Mds de francs courants	
	1988		1989		1990	1988	1989	1988	1989
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	MA	MA		
Impôts liés à la production	3,2	3,7	1,6	3,3	2,6	6,5	5,8	930,7	984,6
- TVA budgétaire brute	3,3	3,6	1,9	4,3	2,5	8,4	6,5	552,9	589,1
- Impôts sur les produits	2,3	5,0	0,3	1,5	3,6	5,3	5,1	244,3	256,7
<i>dont TIPP</i>	6,0	6,7	-2,1	4,6	1,7	6,7	4,6	107,9	112,9
- Impôts sur les salaires	-3,4	2,7	4,3	2,5	1,8	-1,8	6,8	45,1	48,1
- Autres impôts liés à la production	8,5	1,2	1,9	2,3	1,5	2,8	2,6	88,3	90,7
Impôts courants sur le revenu, le patrimoine et le capital	-2,5	-0,9	7,7	1,0	3,3	4,5	5,5	540,5	570,0
- Impôts sur le bénéfice	3,5	2,1	6,9	1,3	6,5	14,2	8,9	125,3	136,5
<i>dont SQS non financières</i>	2,3	2,9	5,8	1,7	6,1	14,3	8,5	99,0	107,4
- Impôts sur le revenu	-4,7	-0,2	12,6	-3,1	6,1	-0,6	6,3	238,3	253,3
- Autres impôts sur le revenu et le patrimoine 1/	-5,1	-4,8	1,6	6,6	-2,9	3,4	1,8	154,9	157,6
<i>dont taxes locales</i>	5,2	-9,5	6,5	9,3	-2,0	9,1	4,0	101,3	105,4
- Impôts en capital	11,7	2,3	3,1	9,9	-2,0	21,5	2,9	21,9	22,6
Total des recettes fiscales	1,0	2,0	3,8	2,5	2,9	5,7	5,7	1.471,1	1.554,6

1/ L'impôt de solidarité sur la fortune est inclus dans ce poste

Administrations publiques

Pour 1990 le projet de loi de Finances ne remet pas en cause les réductions antérieures ; les limites des tranches du barème ainsi que la limite de la décote sont relevées à hauteur de l'inflation prévue dans le projet de loi de finances, soit 3,3 %. Le prélèvement de 0,4 % sur le revenu imposable pour le financement de la Sécurité Sociale et celui de 1 % sur les revenus de capitaux mobiliers et immobiliers sont reconduits. Les mesures d'incitation fiscale en faveur de l'investissement locatif et de l'entretien du patrimoine immobilier sont elles aussi reconduites.

Les autres impôts sur le revenu et le patrimoine devraient croître de 3,1 % en 1989 après 4,2 % en 1988. Les impôts locaux augmenteraient de 4,8 %. L'impôt sur les revenus des valeurs mobilières baisserait de 8,5 % du fait des mesures adoptées en faveur de la fiscalité de l'épargne. L'instauration de l'impôt de solidarité sur la fortune, 4,4 Mds de F, explique 3 points de croissance des "autres impôts sur le revenu et le patrimoine".

Pour 1990 le projet de loi de finances plafonne la taxe d'habitation pour les ménages à revenus modestes (coût pour l'Etat 1,8 Md de F). Les seuils de l'impôt de solidarité sur la fortune ont été relevés. Le taux d'imposition des patrimoines compris entre 20,7 et 40 millions de F a été fixé à 1,1 % et celui des patrimoines supérieurs à 40 millions de F à 1,3 %.

Le taux d'imposition des bénéfices des sociétés diminue

Malgré la baisse du taux d'imposition, la progression de l'impôt sur le bénéfice des sociétés non financières devrait se poursuivre en 1989 (8,5 % en 1989 après 14,3 % en 1988) en raison de l'amélioration des résultats des entreprises. La loi de Finances pour 1989 a ramené à 39 % le taux de l'impôt pour les bénéfices réinvestis dans l'entreprise ; le taux de 42 % est maintenu pour les bénéfices distribués. Le solde de l'impôt dû pour 1988 a été recouvré au deuxième trimestre 1989 au taux de 42 %, ce qui explique le profil marqué de cette année. Le projet de loi de Finances pour 1990 réduit de 39 % à 37 % le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis.

La TIPP progresserait de 4,6 % en 1989 après 6,7 % en 1988 par le jeu de l'indexation habituelle. Le projet de loi de Finances pour 1990 modifie les règles d'indexation. Le tarif de la TIPP ne sera indexé que sur 75 % de l'évolution de la limite inférieure de la septième tranche du barème de l'impôt sur le revenu. Le coût total de cette mesure est évalué à 1,3 Mds de F.

La taxe sur les encours de crédits a été supprimée (coût de l'ordre de 1,5 Md de F) et la taxe sur les conventions d'assurance réduite (coût de 1 Md de F). Le projet de loi de Finances pour 1990 supprime cette dernière, soit un coût de 1,2 Md de F.

Les taux de TVA sont à nouveau réduits

Au 1er janvier 1989 les taux de TVA étaient au nombre de trois : 5,5 %, 18,6 % et 28 %. Début septembre 1989, le taux majoré de TVA est passé de 28 % à 25 %. Grâce à la croissance des emplois finals et malgré des allègements de l'ordre de 9 Mds de F en 1989, les recettes brutes de TVA augmenteraient de 6,5 % après 8,4 % en 1988. La loi de Finances initiale pour 1990 propose d'abaisser le taux de TVA sur les médicaments à 2,1 % au lieu de 5,5 % (coût pour l'Etat 1,4 Mds de F).

Administrations publiques

Les mesures fiscales nouvelles introduites pour 1990

Les allègements fiscaux supplémentaires pour 1990 sont de l'ordre de 16,7 Mds de F après 23 Mds de F en 1989.

Les mesures concernant les ménages (hors TVA)

- aménagement du régime fiscal des dons faits par les particuliers (-0,1 Md de F) 1/
- plafonnement de la taxe d'habitation pour les ménages à revenus modestes (-1,8 Mds de F)
- création d'une tranche imposée à 1,3 % de l'ISF pour les patrimoines supérieurs à 40 millions de F (+ 0,2 Md de F)
- réduction du taux de déduction forfaitaire (15 % à 10 %) des loyers des propriétés urbaines (+ 1,2 Mds de F)
- reconduction du régime d'incitation fiscale à l'investissement locatif

Incidence sur les recettes de 1990 des mesures des lois de finances 1989 et 1988

- réduction d'impôt pour les dons faits à des associations d'aide alimentaire (-0,1 Md de F)
- institution d'une réduction d'impôt au titre des cotisations syndicales (-0,25 Md de F)
- incidences de la montée en régime des mesures en faveur de la création et de la reprise d'entreprises en difficulté (-0,5 Md de F)

Les mesures en faveur de la fiscalité de l'épargne concernent à la fois les entreprises et les ménages

- création du plan d'épargne populaire qui remplacera le plan d'épargne retraite
- suppression de l'obligation de distribution pour les OPCVM (-0,3 Md de F)
- retenues à la source et prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers ; les taux des prélèvements libératoires sont réduits : les taux de 25 % et 32 % sont remplacés par un taux unique de 15 %, le taux de 45 % est ramené à 35 % (-2,5 Mds de F)
- suppression de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance-vie à compter du 1er juillet 1990 (-1,2 Mds de F)

Les mesures concernant les entreprises

- baisse de 39 % à 37 % de l'impôt pour les sociétés pour les bénéfices réinvestis (-3,2 Mds de F)
- réduction du taux des droits de mutations sur les fonds de commerce et conventions assimilées, mise en place dès le 1er octobre 1989 (-0,7 Md de F)

Incidence sur les recettes de 1990 des mesures des lois de finances 1989 et 1988

- exonération et abattement pendant cinq ans en faveur de la création d'entreprises et de la reprise d'entreprises en difficulté (-1 Md de F)
- suppression de l'étalement de l'imposition des plus values à court terme (-0,8 Md de F)
- modification du régime de déductibilité des dividendes représentatifs d'apport en numéraire (-1,7 Mds de F)

Les impôts indirects

- baisse de 28 % à 25 % du taux majoré de TVA (-5,9 Mds de F)
- réduction à 2,1 % du taux de TVA applicable aux médicaments remboursables à compter du 1er janvier 1990 (-1,4 Mds de F)
- fixation à 80 % du droit de déduction de la TVA afférente aux dépenses d'investissement de la direction générale des télécommunications (-1,2 Mds de F)
- déductibilité à 80 % au 1er janvier 1990 de la TVA sur le gazole et le GPL des transporteurs routiers (-0,6 Md de F)
- l'aménagement du régime de la LOA n'aura d'incidence budgétaire pour l'Etat qu'à partir de 1991
- aménagements des modalités de calcul de la **taxe intérieure sur les produits pétroliers** (-1,3 Mds de F)
- incidence de la montée en régime de la réduction de TIPP sur le supercarburant sans plomb (-0,8 Md de F)

1/ Les chiffres entre parenthèses précisent l'incidence des mesures sur le budget de 1990.

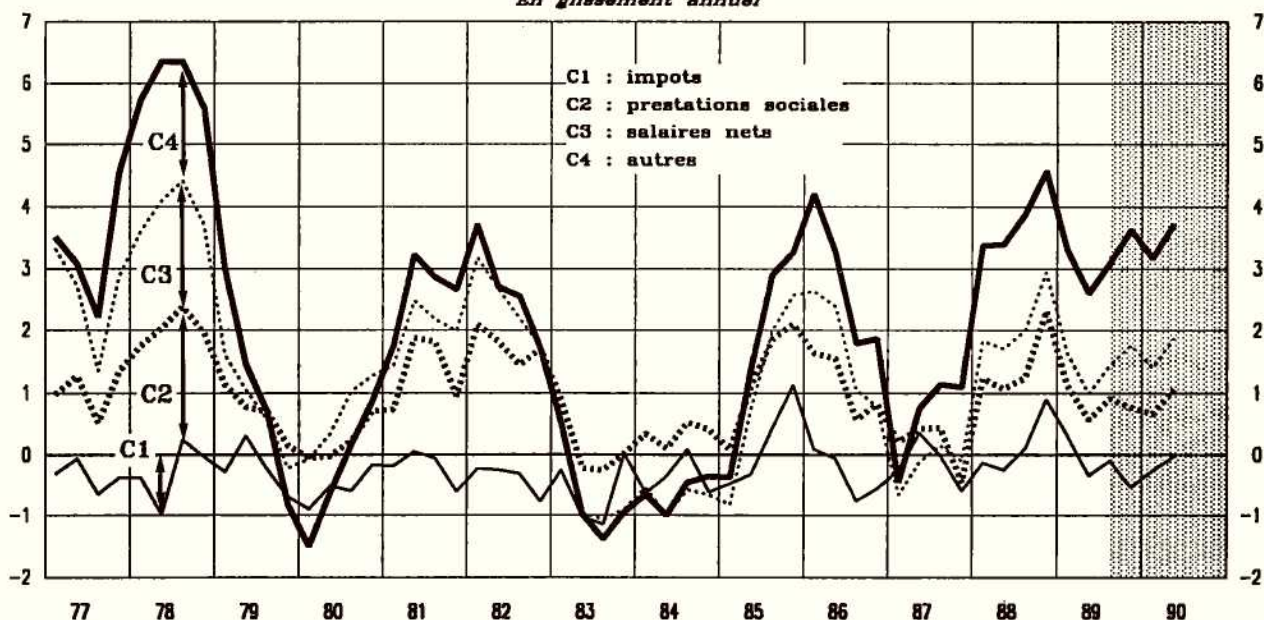
Revenu des menages

Le revenu disponible brut des ménages poursuivrait sa croissance en 1989 au rythme élevé atteint en 1988, soit 6,6 %. La croissance du pouvoir d'achat fléchirait en moyenne annuelle après une forte progression l'an passé. Le profil des hausses serait typé avec une forte croissance au second semestre 1989 après un premier semestre en faible augmentation. Cette accélération proviendrait essentiellement des salaires nets et du profil semestriel des impôts sur le revenu. Au premier semestre de 1990, la croissance du pouvoir d'achat devrait ralentir.

Revenu disponible des ménages											
Taux de croissance en %											
	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	88.I	88.II	89.I	89.II*	90.I*	1987	1988	1989*	1987	1988	1989*
Revenus salariaux et sociaux (80)1/	2,9	2,5	2,6	3,7	1,9	3,7	5,5	6,4	3,1	5,2	5,5
dont : Salaires nets (46)	1,7	2,6	1,8	3,8	1,3	3,9	4,3	5,7	2,5	4,1	4,8
Prestations sociales (34)	4,6	2,5	3,7	3,6	2,8	3,5	7,2	7,4	4,0	6,6	6,4
Excédent brut des ménages (27)	3,7	4,0	3,7	4,8	3,7	5,9	7,8	8,7	5,9	7,5	8,1
Revenus de la propriété et de de l'entreprise et Assurances (5)	4,8	1,7	7,5	6,4	8,5	18,9	6,5	14,3	12,9	10,7	11,1
Cotisations des non-salariés (- 2)	2,4	3,9	1,3	7,5	3,9	7,7	6,4	8,9	8,5	7,0	7,6
Revenu disponible avant impôts (110)	3,3	3,0	3,2	4,1	2,6	4,7	6,4	7,4	3,9	6,1	6,5
Impôts sur le Revenu (- 10)	-3,7	-3,1	10,7	-0,7	4,2	9,7	-6,7	10,0	4,6	0,9	5,3
REVENU DISPONIBLE DES MENAGES (100)	4,0	3,5	2,6	4,5	2,5	4,2	7,6	7,2	3,8	6,6	6,6
Prix de la consommation des ménages	1,5	1,4	2,0	1,4	1,8	3,1	2,9	3,4	3,2	2,7	3,3
Pouvoir d'achat du revenu disponible brut	2,5	2,0	0,6	3,1	0,6	1,1	4,6	3,6	0,6	3,8	3,2

1/ nets des cotisations salariés
* Prévisions
NB : les chiffres entre parenthèses donnent le pourcentage du total pour l'année 1987.

Contributions au pouvoir d'achat du revenu disponible
En glissement annuel



Revenu des menages

A la fois l'emploi et les rémunérations expliquent la croissance de la masse salariale en 1989

La masse salariale brute reçue par les ménages continuerait à accélérer en 1989 (5,7 % après 4,6 % en 1988). L'accroissement de la masse salariale brute se poursuit dans la première partie de l'année 1989 dans les ENFNA hors GEN (entreprises non financières non agricoles, hors grandes entreprises nationales) grâce à la simultanéité de l'accélération de ses deux composantes : l'emploi salarié et le taux de salaire horaire. Au second semestre, le versement d'une prime de croissance aux agents de la fonction publique conduit à une accélération de la masse salariale totale. Cependant, hors mesures ponctuelles, la croissance de la masse salariale aurait connu un ralentissement ; celui-ci se manifesterait au premier semestre de 1990.

En 1989, la forte progression des cotisations sociales correspond pour une part à l'accélération de la masse des revenus et pour une autre part à la hausse de 1 point du taux de cotisation de l'assurance vieillesse au premier janvier 1989. La croissance des cotisations retrouverait un rythme semestriel voisin de l'an dernier à partir du second semestre de 1989. Le pouvoir d'achat des salaires nets augmenterait fortement au second semestre après un ralentissement dû à la hausse des cotisations à la charge des salariés en début d'année.

De la masse salariale des ENFNA hors GEN à la masse salariale brute reçue par les ménages

Taux de croissance en %

	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	88.I	88.II	89.I	89.II*	90.I*	1987	1988	1989 *	1987	1988	1989 *
Entreprises non financières (67,5)	2,4	2,9	3,0	2,7	3,1	4,3	5,3	5,8	3,8	4,9	5,9
dont : ENFNA hors GEN (60,5)	2,8	3,1	3,3	2,8	3,4	4,5	6,0	6,2	4,2	5,4	6,4
GEN (6)	1,1	-0,0	0,6	1,6	0,7	3,0	-1,1	2,2	0,5	0,6	1,2
Agriculture (1)	1,2	1,3	1,5	1,5	1,6	2,7	2,5	3,0	2,2	2,7	2,8
Entreprises d'assurances, organismes financiers et administrations privées (5)	2,1	1,7	0,4	1,4	0,0	6,0	3,8	1,8	4,9	4,7	2,0
Administrations publiques (26)	0,4	1,8	2,4	6,9	-1,6	5,6	2,2	9,5	2,8	3,6	5,7
Ménages hors EI (1,5)	1,2	2,4	2,1	1,6	1,7	2,9	3,7	3,7	2,6	3,0	4,0
Masse salariale brute reçue par les ménages (100)	1,9	2,5	2,8	3,7	1,7	4,8	4,5	6,6	3,6	4,6	5,7

* : Prévisions.

NB : les chiffres entre parenthèses donnent le pourcentage du total pour l'année 1987.

Peu d'inflexions dans les versements de prestations sociales

Les prestations sociales continuent à croître fortement, à un rythme voisin de celui de 1988. L'augmentation des prestations vieillesse et des prestations familiales est toujours rapide, même si ces dernières fléchissent légèrement en raison des tendances démographiques. Les prestations liées à la maladie accélèrent notablement en grande partie du fait de l'augmentation en volume des prescriptions et du contrecoup induit par le rattrapage des remboursements retardés par les mouvements sociaux de la fin de l'année 1988. L'évolution des autres prestations versées par les administrations

Revenu des menages

est essentiellement due à l'instauration progressive du RMI et au fléchissement du nombre de bénéficiaires de TUC. La croissance des prestations sociales ralentirait au premier semestre de 1990. En effet, à moins de retards dans les versements, les prestations directes d'employeurs s'infléchiraient après l'attribution de la prime de croissance au quatrième trimestre de 1989, versée sous forme d'allocation exceptionnelle aux retraités et ayants droits de la fonction publique. Les prestations versées par la Sécurité Sociale resteraient sur un rythme de croissance soutenu, voisin de celui de 1989. L'amélioration des prestations vieillesse, revalorisées en fonction des évolutions des prix de 1989 serait compensée par un ralentissement des prestations maladie. Ce dernier résulterait de la baisse du taux de TVA sur les produits pharmaceutiques, dès janvier 1990 (de 5,5 % à 2,1 %), qui se traduirait en grande partie par un transfert de l'Etat à la Sécurité Sociale.

Après un premier semestre marqué par un léger ralentissement, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des ménages augmenterait au second semestre à un rythme supérieur à celui de l'an dernier. Cette accélération serait imputable à l'EBE des entrepreneurs individuels et plus particulièrement des agriculteurs, en raison à la fois des subventions accordées suite à la sécheresse et de l'augmentation des prix.

Les impôts sur le revenu et le patrimoine des ménages progresseraient moins vite que le revenu disponible brut. L'accélération de ce poste qui passe de 0,9 % en 1988 à 5,3 % en 1989 s'explique par l'absence de nouvelles minorations des taux de barème comme en 1988 et par l'instauration de l'impôt de solidarité sur la fortune. Le profil infra-annuel provient du recouvrement d'une grande partie du prélèvement de 0,4 % pour la Sécurité Sociale au deuxième trimestre. Il accentue l'opposition entre les deux semestres pour le revenu disponible.

Les transferts sociaux et impôts reçus et versés par les ménages

Taux de croissance en %

	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	88.I	88.II	89.I	89.II*	90.I*	1987	1988	1989*	1987	1988	1989*
Prestations sociales reçues par les ménages (100)	4,6	2,5	3,7	3,6	2,8	3,5	7,1	7,4	4,0	6,6	6,4
Versées par les organismes de Sécurité Sociale (75)	6,1	2,8	3,7	3,2	3,4	2,3	9,1	7,1	4,2	7,5	6,5
dont : Régime général (41)	3,3	3,0	4,1	3,2	3,6	4,0	6,3	7,3	4,1	6,7	6,8
Versées directement par les employeurs (14)	-2,5	-0,4	2,8	6,1	-0,6	11,5	-2,9	9,1	5,3	2,7	4,7
Autres prestations versées par les administrations (11)	3,6	4,2	4,3	3,4	2,9	1,3	7,9	7,8	1,2	5,9	8,3
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100)	2,1	3,0	4,8	3,1	3,1	7,1	5,1	8,0	7,0	6,4	7,7
Cotisations des employeurs 1/ (61)	1,6	3,1	3,7	2,5	2,7	5,6	4,8	6,3	5,4	5,9	6,3
Cotisations des salariés (30,5)	2,9	2,4	7,9	3,1	3,6	10,2	5,4	11,2	10,1	7,2	10,6
Cotisations des non salariés (8,5)	2,4	3,9	1,3	7,5	3,9	7,7	6,4	8,9	8,5	7,0	7,6
Impôts sur le revenu versés par les ménages (100)	-3,7	-3,1	10,7	-0,7	4,2	9,7	-6,7	10,0	4,6	0,9	5,3
Impôts sur le revenu (69)	-4,7	-0,2	12,6	-3,1	6,1	8,9	-4,9	9,1	6,9	-0,6	6,3
Autres impôts sur le revenu et le patrimoine (31)	-1,5	-9,0	6,6	5,1	0,2	11,6	-10,4	11,9	-0,2	4,2	3,1

* Prévisions

1/ Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1987

Consommation

Le pouvoir d'achat du revenu disponible a connu au premier semestre 1989 une hausse modérée (0,6 %) avant de retrouver un rythme de croissance rapide au second semestre (3,1 %).

Les déterminants de la consommation restent dynamiques

Dans la mesure où les ménages fondent leur comportement sur un revenu lissé, les fluctuations de la consommation sont traditionnellement moins amples que celles du revenu. Les délais d'ajustement estimés dans les modèles économétriques usuels d'arbitrage entre consommation et épargne rendent compte de cet amortissement ; ainsi, selon les simulations, la consommation n'accélérerait que modérément au second semestre 1989. Les contributions respectives des fluctuations du pouvoir d'achat et de l'inflation diffèrent en 1989 de leur tendance passée. Si la désinflation avait nettement stimulé la consommation jusqu'en 1988 en réduisant les besoins d'épargne de précaution et de reconstitution d'encaissements réelles des ménages, ses effets semblent épuisés depuis le début de 1989.

Le modèle utilisé ne permet pas de prendre en compte de manière robuste la croissance des crédits de trésorerie aux ménages, crédits dont le développement a été très rapide jusqu'à la mi-1987 ; les encours augmentaient alors de près de 40 % en glissement annuel. Depuis, leur rythme de croissance diminue régulièrement : il est tombé à 17,1 % en glissement annuel en juin 1989. Les informations partielles disponibles sur le troisième trimestre 1989 confirment cette tendance ; puisque celle-ci correspond maintenant à une légère réduction du volume des nouveaux crédits distribués, on ne peut exclure a priori qu'elle ait un effet défavorable sur la consommation, et en particulier sur les achats de biens durables. Toutefois, les crédits de trésorerie semblent être pour une large part distribués à des ménages qui ne perçoivent pas de contraintes de liquidités très fortes ; dans ces conditions, l'infléchissement du rythme de croissance des crédits ne devrait avoir qu'un impact limité sur la consommation.

La consommation et ses déterminants											
	accroissement en %										
	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	1987	1988	1989	1987	1988	1989
- Pouvoir d'achat	2,5	2,0	0,6	3,1	0,6	1,1	4,6	3,6	0,6	3,8	3,2
- Prix à la consommation	1,5	1,4	2,0	1,4	1,8	3,1	2,9	3,4	3,2	2,7	3,3
- Consommation simulée 1/	1,4	1,5	1,1	1,7	1,3	2,0	2,9	2,8	2,0	2,6	2,7
dont : - contribution du revenu	1,2	1,2	1,2	1,5	1,3	1,2	2,4	2,7	1,2	2,0	2,5
- contribution des prix	0,2	0,3	-0,1	0,2	0,0	0,7	0,5	0,1	0,8	0,6	0,2
- Consommation observée et prévue	0,4	2,0	0,9	2,1	1,2	3,3	2,4	3,0	2,7	2,8	3,0
- Résidu	-1,0	0,6	-0,2	-0,4	-0,1	1,3	-0,5	0,2	0,7	0,2	0,3

1/ Sur les modalités de cette simulation dynamique, voir l'encadré pages 74-75 de la note de février 1989

Consommation

La consommation en produits manufacturés croît de 4,3 % en moyenne en 1989

Le glissement annuel fourni par le modèle pour la consommation totale en 1989 est pratiquement acquis à la fin du troisième trimestre ; cette prévision suggérerait donc une stagnation de la consommation totale et un léger retrait de la consommation de produits manufacturés au quatrième trimestre.

L'indice de la consommation en produits manufacturés du mois d'octobre enregistre de fait un repli significatif. Les biens durables ont subi le contrecoup de la forte vague d'achats du troisième trimestre, et la douceur du climat semble avoir incité les ménages à reporter leurs dépenses de textile-habillement. Les déterminants de la consommation restent toutefois bien orientés : le pouvoir d'achat du revenu disponible augmente à un rythme rapide, et la baisse des prix relatifs des produits manufacturés se poursuit, confortée par les mesures de baisse de la TVA. L'analyse des réponses à l'enquête de conjoncture dans le commerce de détail de novembre met d'ailleurs en évidence l'optimisme des commerçants, et suggère un net rebond des ventes en fin d'année. Cette reprise pourrait se prolonger en début d'année 1990, notamment dans les secteurs de l'équipement du logement, où la baisse des prix relatifs est particulièrement spectaculaire.

La consommation de produits manufacturés devrait ainsi connaître une légère croissance au quatrième trimestre, terminant l'année sur une progression de 4,3 % en moyenne annuelle, contre 3,6 % en 1988. Cette accélération toucherait la plupart des secteurs, et permettrait notamment au textile-habillement-cuir de retrouver une croissance positive en 1989. La consommation totale croîtrait de 3,0 % en glissement annuel comme en moyenne annuelle, soit un peu plus qu'en 1988. Son profil serait très semblable à ce qu'il était en 1988, avec un deuxième trimestre atone et une vive reprise au troisième trimestre. Encore une fois, la consommation en produits manufacturés en est responsable, et plus particulièrement les reports d'achats de biens durables. L'"effet millésime" sur l'automobile est resté important ; mais comme l'année passée, un mouvement similaire a affecté les autres biens durables (et notamment les appareils électro-acoustiques) sans qu'en apparaissent clairement les raisons.

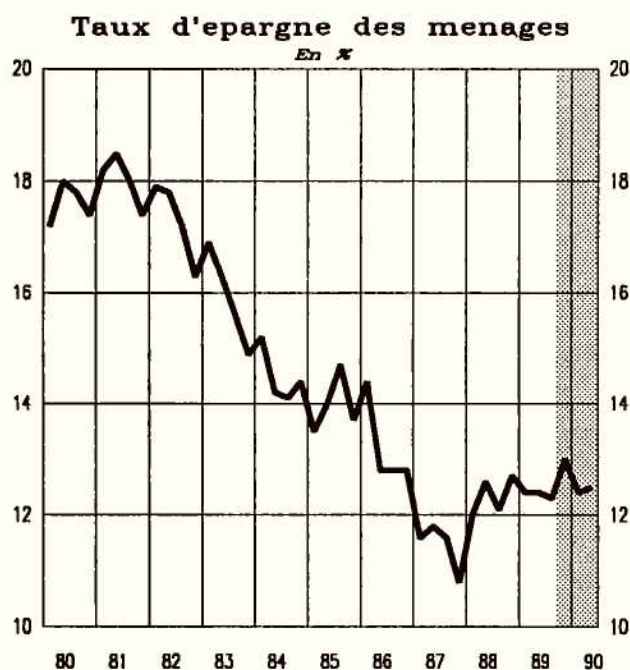
Consommation totale et principales composantes												%
	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles			
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	1987	1988	1989	1987	1988	1989	
Consommation totale	0,4	2,0	0,9	2,1	1,2	3,3	2,4	3,0	2,7	2,8	3,0	
- Alimentation (21 %)	0,8	1,1	0,6	0,8	1,4	2,3	1,9	1,4	2,0	2,2	1,4	
- Energie (10 %)	-2,6	3,7	-1,0	1,5	0,0	4,6	1,1	0,5	1,4	-1,2	0,7	
- Services (37 %)	1,5	1,5	1,6	1,7	1,6	2,9	3,0	3,3	3,3	3,3	3,2	
- Manufacturés (31 %)	-0,4	2,7	0,9	4,0	1,0	4,1	2,3	4,9	2,8	3,6	4,3	
. Durables (9 %)	-2,5	6,7	-1,0	8,0		8,8	4,2	7,0	6,8	6,0	6,7	
. Textile-cuir (8 %)	-2,4	-1,7	0,8	1,5		1,3	-4,1	2,3	-1,6	-0,4	0,6	
. Autres (14 %)	2,2	2,4	2,1	2,9		2,6	4,6	5,0	2,7	4,3	4,6	

Consommation

La consommation devrait rester vive au premier semestre 1990

Le pouvoir d'achat du revenu disponible devrait stagner au premier semestre 1990 (0,6 %) : le versement de primes exceptionnelles au quatrième trimestre 1989 dans la fonction publique induira mécaniquement un repli de la masse salariale au premier trimestre 1990.

Compte tenu des délais d'ajustement et de l'optimisme des détaillants, la consommation devrait cependant garder un rythme de croissance soutenu au premier semestre 1990, et ce même dans l'hypothèse de la reproduction en 1990 d'un profil similaire à celui de 1988 et 1989. La consommation totale augmenterait de 1,2 %, tandis que la consommation en produits manufacturés ne subirait qu'un léger ralentissement (1,0 %). Cette inflexion serait imputable à un nouveau report d'achats entre le deuxième et le troisième trimestre et à l'impact négatif de la suppression des avantages fiscaux liés au crédit-bail sur les ventes d'automobiles au premier trimestre 1/.



Au delà des fluctuations infra-annuelles liées au décalage entre versements et dépenses des revenus, le taux d'épargne resterait stable en 1989 et au premier semestre 1990, après avoir gagné près d'un point en 1988.

1/ Les ventes d'automobiles en location avec option d'achat étaient jusqu'ici concentrées sur les derniers mois de l'année et le mois de janvier, en raison même de l'existence de l'avantage fiscal aujourd'hui supprimé.

Taux d'épargne								
								%
	Niveaux en fin de semestre					Niveaux annuels		
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	1987	1988	1989
Taux d'épargne	12,6	12,7	12,4	13,0	12,5	11,5	12,4	12,5
Taux d'épargne financière	3,2	3,2	2,8	3,6	3,1	2,2	2,8	3,0

Echanges extérieurs : Produits manufactures

Après un début d'année 1989 marqué par un redressement de leur taux de couverture, les échanges de produits manufacturés ont connu une dégradation sensible à partir du deuxième trimestre. Cette tendance devrait se poursuivre à un rythme amorti sur la fin de 1989 et le premier semestre de 1990.

Les exportations ont bénéficié en début d'année 1989 de la forte croissance de la demande mondiale (3,5 % au premier trimestre) et notamment européenne. La hausse du dollar au premier semestre a réduit la compétitivité-prix des Etats-Unis et des Nouvelles Economies Industrielles (NEI) d'Asie, permettant à leurs concurrents -dont la France- d'obtenir des gains de parts de marché, aux Etats-Unis notamment. C'est également à ce moment que les ventes d'Airbus ont franchi un nouveau palier, passant d'un rythme mensuel de quatre appareils en 1988 à huit appareils en 1989.

Mais au deuxième trimestre, la croissance de nos clients ralentissait sensiblement : la demande étrangère adressée à la France ne croissait plus que de 1 % à 1,5 %. De plus, le prix des exportations françaises a fortement augmenté au cours du premier semestre (3,5 %), entraînant une baisse de la compétitivité-prix de la France vis à vis de ses principaux concurrents (à l'exception des Etats-Unis). Ainsi, le prix des exportations allemandes a crû sur la même période de 0,9 % en Francs (1,9 % en DM).

Exportations et parts de marché de produits manufacturés										Volume Evolution en %		
	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles			
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	1987	1988	1989	1987	1988	1989	
Exportations	2,6	0,3	7,6	3,9	2,8	7,8	2,9	11,7	2,7	7,4	9,1	
Demande étrangère adressée à la France	4,0	3,8	4,7	3,8	3,2	10,5	7,9	8,4	7,1	9,3	9,6	
Parts de marché	-1,4	-3,5	2,9	0,1	-0,4	-2,5	-4,8	3,0	-4,1	-1,8	-0,5	

L'évolution prévue de la demande mondiale (entre 1,5 % et 2 % par trimestre) ainsi que les effets de la dégradation de la compétitivité-prix (vis à vis de nos partenaires européens au début de 1989, vis à vis des Etats-Unis à la fin de 1989 alors que le dollar baisse) conduiraient au second semestre de 1989 et au premier de 1990 à une croissance des exportations moins vive qu'au premier semestre 1989 ; elle serait d'environ 3 % par semestre (après 7,6 % au premier semestre). L'année 1989 marquerait cependant un ralentissement du mouvement de pertes de parts de marché amorcé en 1985.

Les prix d'exportation ont connu une forte hausse au début de 1989, du fait de l'accélération de l'inflation mondiale, de la hausse du dollar (et donc des prix du commerce international) et du comportement de marge des exportateurs français. La baisse du dollar et du rythme de l'inflation mondiale à partir du second semestre 1989 devrait limiter leur augmentation à environ 1,5 % par semestre.

Echanges extérieurs : Produits manufactures

Deux secteurs montrent en 1989 (et devraient conserver au début de 1990) un dynamisme particulier à l'exportation. Les biens d'équipement professionnel d'abord, qui bénéficient de la montée des ventes d'Airbus et devraient profiter progressivement de l'aisance financière retrouvée de l'OPEP, grand acheteur de gros équipements. Les biens de consommation ensuite, qui sont tirés par une vive demande des ménages étrangers, et dont la compétitivité semble s'affirmer. Les exportations d'automobiles, après un très bon début d'année, ont sensiblement fléchi par la suite ; les constructeurs ont servi un marché intérieur plus dynamique à l'été et le taux d'utilisation de leurs capacités est très élevé. Ce dernier problème tient à la sous-estimation par les constructeurs des perspectives de demande dans les années récentes, qui les a conduits à investir d'une façon insuffisante. Il a pris une plus grande ampleur avec la grève de septembre-octobre. Les biens intermédiaires, chimie et sidérurgie notamment, devraient connaître une année 1989 moins favorable que les autres secteurs, du fait d'une demande étrangère en net ralentissement après le premier trimestre.

Les importations de produits manufacturés devraient connaître en 1989 une croissance en valeur supérieure à celle de 1988 (18 % en moyenne annuelle après 16,1 %). Mais cela est dû à l'accélération des prix (6,5 % après 3,4 %), car les volumes ralentissent (10,8 % après 12,3 %). Leur profil infra-annuel est lié à celui de la demande intérieure, plus vive au premier semestre qu'au second.

Les importations de biens d'équipement professionnels demeurent très rapides en 1989 (12 % environ en volume en moyenne annuelle) mais sont en nette décélération par rapport à 1988 (19,3 %). A cela deux raisons : d'une part, la production d'Airbus s'accroît moins vite en 1989 qu'en 1988 (rappelons que la part des importations dans la valeur totale d'un appareil est de l'ordre de deux tiers) ; d'autre part la FBCF des entreprises ralentit en 1989. Ces tendances devraient se poursuivre au premier semestre de 1990 : ainsi, contrairement aux années précédentes, ce ne seraient plus seulement les biens d'équipement professionnels qui tireraient les importations en 1989 et 1990.

A l'opposé, les importations d'automobiles connaissent une forte accélération (hausse supérieure à 15 % en 1989 après 12,2 % en 1988), liée à des achats des ménages eux-mêmes en accélération et à une augmentation sensible du taux de pénétration. L'orientation beaucoup plus forte de la demande vers des véhicules à moteur diesel (dont une partie importante est importée de RFA), ainsi que les limites rencontrées du côté des capacités de production des constructeurs français à l'automne (grève) contribuent à expliquer la hausse de la pénétration étrangère. Cette hausse, particulièrement sensible à l'automne, devrait se ralentir en 1990 alors que les constructeurs français retrouvent des capacités de production pleinement utilisables et peuvent donc progressivement satisfaire les commandes reçues durant la période de saturation.

Les importations de biens de consommation augmentent en 1989 à un rythme identique à celui de 1988 (légèrement supérieur à 10 %), du fait d'une croissance des achats des ménages identique à celle de l'année précédente. Ce rythme devrait se ralentir au début de 1990.

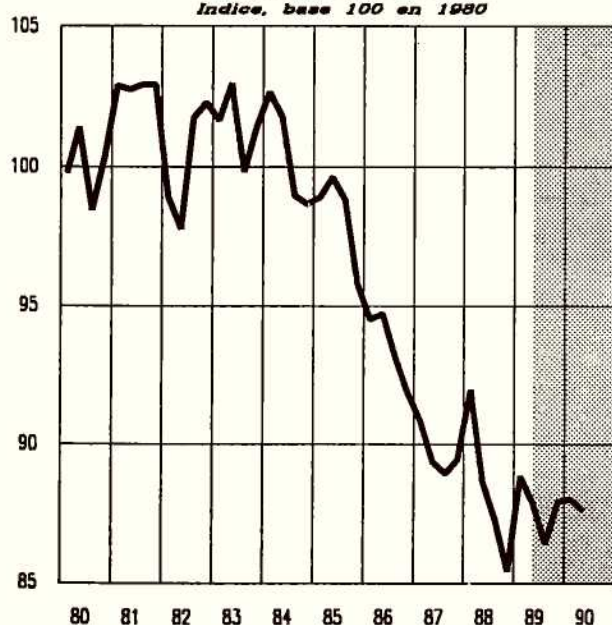
Enfin, les importations de biens intermédiaires croissent également en 1989 au même rythme qu'en 1988, le ralentissement de la demande (lié à celui de la production manufacturière) étant compensé par la hausse accélérée de la pénétration étrangère dans la sidérurgie et la chimie notamment.

Echanges extérieurs : Produits manufactures

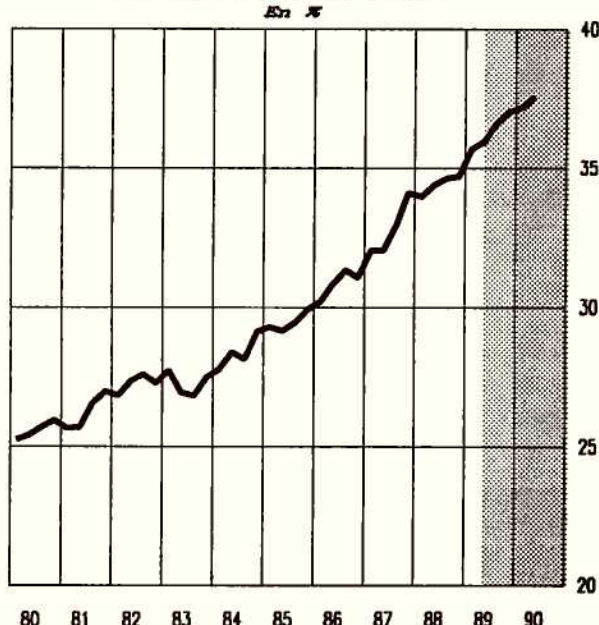
Les prix des importations, après une forte hausse liée au regain des prix du commerce international en début d'année, devraient ralentir sensiblement au cours de 1989 et au premier semestre de 1990, connaissant une augmentation inférieure à 1,5 % par semestre.

Importations et taux de pénétration de produits manufacturés											Volume Evolution en %		
	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles				
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	1987	1988	1989	1987	1988	1989		
Importations	3,5	4,9	6,0	4,7	3,5	15,0	8,5	11,0	9,7	12,3	10,8		
Demande intérieure	2,8	3,7	2,3	1,8	1,9	5,2	6,6	3,9	3,3	7,0	5,0		
Taux de pénétration en niveau (%)	34,2	34,7	35,9	36,8	37,2				32,8	34,4	36,3		

**Parts de marches
a l'exportation**
Indice, base 100 en 1980



**Taux de penetration
du marche interieur**
En %



Les parts de marche a l'exportation sont calculees comme le rapport des exportations a la demande etrangere adressees a la France

Rapport des importations a la demande interieure

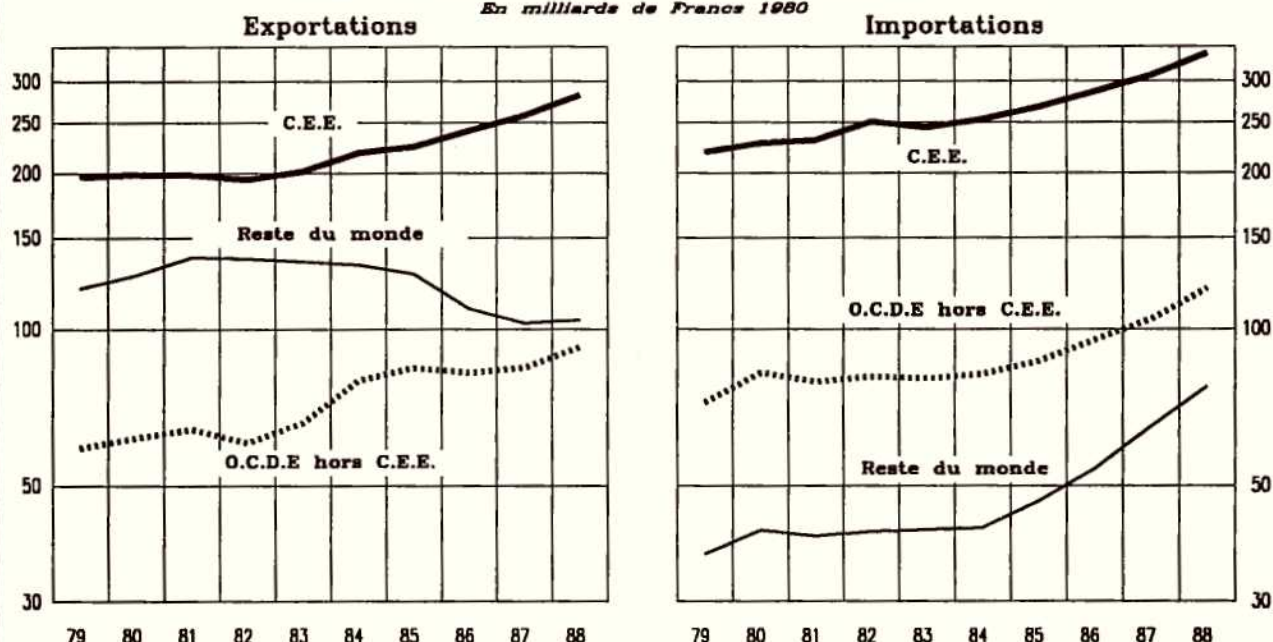
Echanges extérieurs : Produits manufactures

Une analyse par zones géographiques des échanges extérieurs de produits manufacturés de la France ces dernières années

En 1988, le taux de couverture en valeur ^{1/} de la France pour les produits manufacturés s'est établi à 94 %. En 1984, année où les échanges ont connu leur situation la plus favorable de la décennie, ce taux était de 116 %. Cette dégradation de 22 points en 4 ans correspond à un affaiblissement encore plus fort de nos échanges en volume (25 points), très partiellement compensé par des gains de termes de l'échange (4 points). Une analyse sur trois grandes zones géographiques (la CEE, l'OCDE hors CEE et le Reste du Monde) permet de préciser les contours du phénomène.

Echanges de produits manufactures par zones

En milliards de Francs 1980



Vis à vis de la CEE, la situation de la France est largement déficitaire (taux de couverture en valeur de 85 % en 1989) ; mais elle ne se dégrade pas depuis 1984. Cette stabilité recouvre une détérioration de nos échanges en volume (perte de 3 points) compensée par des gains symétriques de termes de l'échange : on observe simultanément une appréciation réelle du Franc vis-à-vis des monnaies des pays européens et une croissance de nos importations légèrement plus forte (près d'un point par an) que celle de nos exportations vis-à-vis de ces pays. La CEE est néanmoins la zone vers laquelle les exportations de la France croissent le plus vite durant ces années : parce que la demande y est à nouveau bien orientée (8 % par an après 3,2 % dans la première moitié des années 80), et parce que les mouvements de change sont de moindre ampleur avec les pays européens qu'avec le dollar, permettant une meilleure tenue de la compétitivité-prix de la France et donc de moindres pertes de parts de marché (0,5 % par an de 1984 à 1988). Ce dernier facteur explique aussi le fait que nos importations en provenance de la CEE croissent moins vite que celles en provenance des autres zones, contrairement à la première moitié des années 80.

^{1/}Le taux de couverture désigne le rapport des exportations aux importations (en valeur ou en volume). Les termes de l'échange sont le rapport des prix d'exportation aux prix d'importation. Le taux de couverture en valeur peut être obtenu comme produit du taux de couverture en volume par les termes de l'échange. Un taux de couverture supérieur à 100 % correspond à un excédent des échanges extérieurs.

Echanges extérieurs : Produits manufactures

Les échanges avec l'OCDE hors CEE ont été plus affectés par la chute du dollar intervenue à partir de mars 1985 : le taux de couverture en volume de la France avec cette zone perd 20 points de 1984 à 1988, ce qui efface les gains réalisés durant les années de dollar fort. La restauration de la compétitivité-prix des Etats-Unis a eu des effets importants sur les parts de marché de leurs concurrents : alors que les importations manufacturières en volume de la zone OCDE hors CEE croissent de 10,6 % par an de 1984 à 1988, les exportations de la France qui lui sont adressées augmentent seulement de 3,7 %, portant le rythme de nos pertes de parts de marché à 7 points par an. Mais la médaille a un revers : ce que les Etats-Unis ont gagné en volume, ils l'ont en partie perdu en prix. Ainsi, les termes de l'échange de la France avec cette zone s'améliorent de 9 points en 4 ans, compensant pour près de la moitié les pertes en volume. Finalement, d'une situation proche de l'équilibre en 1984 (taux de couverture en valeur à 95 %), la France se retrouve en 1988 en situation très déficitaire (le même taux s'établit à 82 %).

La même tendance se retrouve vis à vis de la zone hors OCDE, mais avec une virulence plus grande encore : le taux de couverture de la France avec cette zone passe de 320 % en 1984 à 134 % en 1988, soit une division par 2,5 ! Si cette zone reste celle avec laquelle nos échanges de produits manufacturés sont les plus excédentaires - c'est la seule zone avec laquelle notre solde soit positif, elle est également celle avec laquelle ils se dégradent le plus rapidement. A cela deux explications principales : d'abord la chute du dollar, qui a fortement accru la compétitivité-prix des pays dont la monnaie est indexée sur la monnaie américaine. Les Nouvelles Economies Industrielles d'Asie (Corée du Sud, Taiwan, Hong-Kong et Singapour) sont au premier rang des pays concernés : elles sont à l'origine de la hausse annuelle de 16,9 % de nos importations en volume en provenance de cette zone depuis 4 ans. Inversement, les exportations de la France destinées aux pays non-OCDE ont baissé annuellement de 5,9 % sur la même période. En plus des mouvements de la compétitivité-prix, un second facteur a été décisif : la baisse de la demande. Le contre-choc pétrolier de 1986 a sérieusement réduit les revenus des pays membres de l'OPEP, et donc leurs importations : celles-ci baissent à un rythme annuel de 11,3 % de 1984 à 1988. Les exportateurs français, dont ces pays sont des clients très importants, ont particulièrement pâti de ce repli, alors que dans le même temps ils n'ont pas profité de l'expansion des marchés asiatiques (NEIA notamment) où ils sont peu implantés. Ainsi, au niveau de l'ensemble de cette zone, la baisse de la demande s'est doublée de pertes de parts de marché considérables (3,4 points par an). En compensation, la baisse du dollar et les prix plus bas des produits des NEIA par rapport à nos autres fournisseurs de cette zone ont entraîné un net redressement de nos termes de l'échange (17 points en 4 ans). Cela limite la dégradation de nos échanges en valeur et leur permet de demeurer largement excédentaires en fin de période.

	Taux de couverture en volume (%)			Termes de l'échange (%)		
	1980	1984	1988	1980	1984	1988
CEE	87	86	83	100	99	102
OCDE hors CEE	75	97	77	100	98	107
Hors OCDE	309	320	134	100	108	125
Monde	110	114	89	100	102	106

Soldes extérieurs

Le solde des échanges extérieurs se dégraderait sensiblement au second semestre de 1989. Le déficit global FAB-FAB pourrait être de l'ordre de 50 milliards de francs en 1989. L'aggravation du solde par rapport à l'an passé serait de l'ordre de 15 à 20 milliards de francs. La détérioration des échanges de produits industriels (dans la continuité des 4 années précédentes) et l'alourdissement de la facture énergétique ne seraient que très partiellement compensés par l'amélioration du solde agroalimentaire. Le prix moins élevé du pétrole et des ventes de produits agricoles plus massives devraient permettre une amélioration du solde FAB-FAB au premier semestre de 1990 par rapport au bas niveau du second semestre de 1989, malgré une légère aggravation du déficit des échanges de produits manufacturés.

Néanmoins, sur l'ensemble de l'année 1989, les très bons résultats des échanges de services devraient compenser la détérioration du commerce extérieur, permettant à la balance des transactions courantes d'enregistrer un solde du même ordre qu'en 1988, soit - 21 milliards de F. Même en l'absence de manifestations comme le Bicentenaire, le tourisme devrait rester bien orienté en 1990, du fait d'une compétitivité retrouvée de la France et d'une infrastructure renforcée. De plus, les effets bénéfiques liés aux programmes Airbus et Ariane semblent tout à fait durables : les échanges de services devraient donc rester largement excédentaires au premier semestre de 1990. Néanmoins, leur amélioration ne suffirait sans doute plus pour compenser un solde du commerce extérieur tendanciuellement dégradé.

En 1989, les échanges de produits manufacturés seraient déficitaires de près de 60 milliards

La dégradation du taux de couverture en volume pour les produits manufacturés se poursuivrait en 1989 et au début de 1990 : de 89,3 % en 1988, celui-ci passerait à environ 88 % en 1989 et à un peu plus de 87 % au premier semestre de 1990. Dans le même temps, la hausse des prix d'importation consécutive au regain de l'inflation internationale à la fin de 1988 et au début de 1989, a conduit à une progression des termes de l'échange en 1989 plus faible que sa tendance de moyen terme. Il s'en suivrait une dégradation du taux de couverture en valeur pour les produits manufacturés en 1989, et donc de notre solde extérieur : il se situerait à - 34 Mds de F au second semestre de 1989 (après - 24,2 Mds de F au premier semestre). Au

Balance commerciale (soldes douaniers)

en Milliards de Francs

	Niveaux semestriels (CVS)					Niveaux annuels (bruts)		
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I 2/	1987	1988	1989
Agriculture/IAA 1/	19,4	20,0	25,8	23,0	25,0	29,2	39,4	48,8
Energie 1/	-31,8	-34,7	-39,9	-42,0	-39,0	-82,8	-66,5	-81,9
Manufacturés 1/	-12,2	-26,1	-24,2	-34,0	-36,0	-7,9	-38,3	-57,2
TOTAL CAF/FAB	-24,6	-40,8	-38,2	-53,0	-50,0	-60,9	-65,6	-91,2
TOTAL FAB/FAB	-9,0	-23,8	-17,3	-31,0	-27,0	-31,5	-32,8	-48,3

1/ CAF-FAB

2/ La prévision du total FAB/FAB repose sur l'hypothèse d'un coefficient de passage des importations CAF aux importations FAB inchangé en 1990.

Soldes extérieurs

premier semestre de 1990, la reprise du mouvement tendanciel de gains de termes de l'échange conduirait à une moindre dégradation du déficit manufacturier par rapport au niveau atteint au second semestre de 1989.

La facture énergétique s'est alourdie en 1989

Le déficit mensuel moyen des échanges extérieurs de produits énergétiques depuis le second trimestre de 1989 est de 7 milliards de francs par mois. Il devrait se maintenir à ce niveau jusqu'au printemps de 1990, où il s'amoinvrirait en raison de la baisse du cours international du baril. La facture énergétique qui avait atteint 67 milliards en 1988 retrouverait en 1989 une valeur proche de celle de 1987, soit plus de 80 milliards de francs, en raison d'une hausse du prix des importations d'environ 20 % en moyenne (dont près de 8 % liés au mouvement du dollar). Le volume des importations d'énergie a progressé d'environ 3 % en 1989. L'accroissement du déficit a été atténué par la hausse des exportations d'électricité qui a induit une augmentation de 8 à 9 % du volume global exporté.

La demande intérieure, faible au premier semestre du fait du profil de la consommation, aurait nettement augmenté au second. En outre, les importations se sont alourdies en raison du dynamisme des exportations. Dans un contexte de faible production d'électricité d'origine hydraulique imputable à la sécheresse et de disponibilité réduite du parc nucléaire à cause de problèmes techniques, les ventes à l'étranger ont exigé un accroissement de la production des centrales au charbon.

Les échanges de produits agroalimentaires sont excédentaires de près de 50 milliards en 1989.

L'augmentation continue depuis le début de 1988 de l'excédent agroalimentaire, qui a atteint 26 milliards de francs au premier semestre de 1989, s'interrompt au second semestre. Ainsi, l'excédent annuel de 1989 sera légèrement inférieur aux 50 milliards de francs escomptés, tout en étant en nette amélioration par rapport à 1988 (près de 49 milliards après 39,5 en 1988). Cette baisse relative de performance n'est pas imputable à un tassement de l'offre. Les disponibilités exportables demeurent élevées ; elles sont équivalentes à celles de la campagne précédente en céréales, en nette progression pour les vins de qualité, satisfaisantes en fruits mais médiocres en graines oléagineuses.

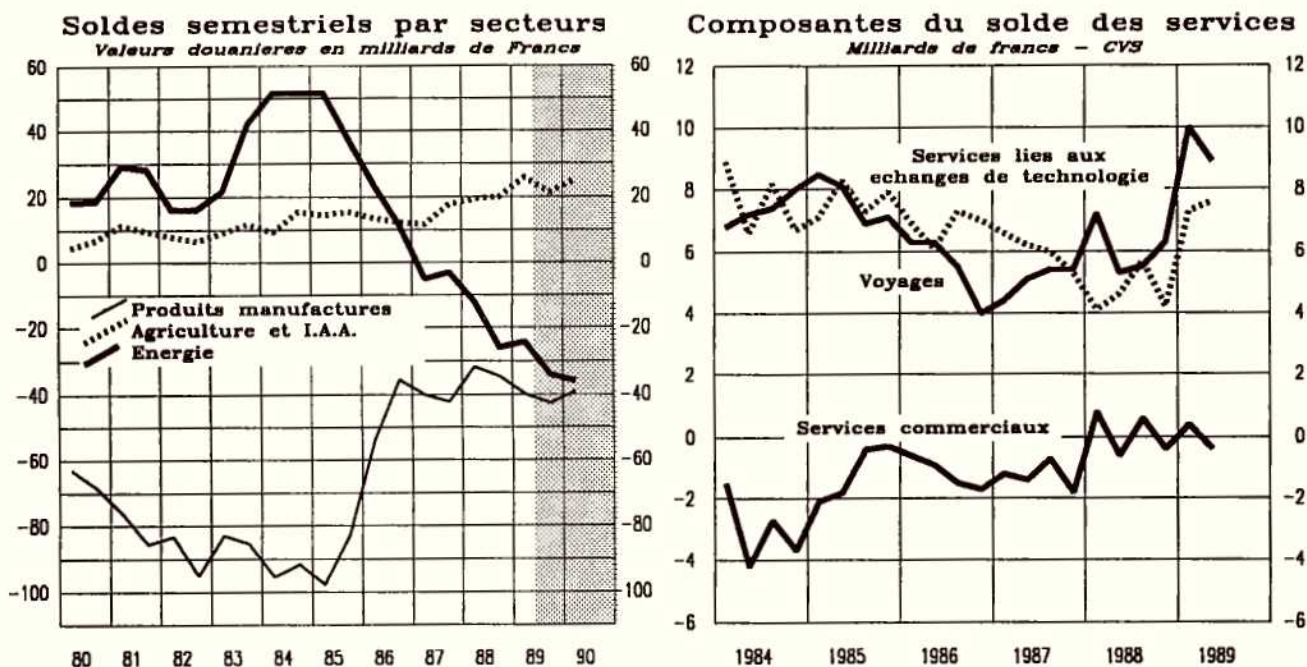
Le ralentissement de la demande de céréales émanant des états membres de la communauté européenne et la forte réduction prévue des achats soviétiques de blé pèsent sur la demande. A cela s'ajoutent des pertes de parts de marché de la France par rapport à ses concurrents européens, Royaume-Uni notamment. La demande émanant des "pays tiers" (hors CEE) devrait être plus dynamique au printemps 1990, entraînant une nouvelle amélioration du solde agricole.

La hausse régulière depuis 1988 de l'excédent obtenu sur les produits transformés semble elle aussi s'interrompre au milieu de 1989. Elle assurera néanmoins une augmentation d'environ 4 milliards du résultat annuel imputé à ce poste. Cette progression est due pour une bonne part à un nouveau gain de l'excédent sucrier.

Produits agricoles et produits issus de l'industrie agroalimentaire contribuent ainsi équitablement à l'élévation globale de l'excédent dégagé en 1989. Les gains des termes de l'échange réalisés sur les opérations avec les "pays tiers" expliquent en partie cette performance. Ils devraient être renforcés au second semestre par la conjoncture spécifique aux marchés internationaux de matières premières alimentaires. Les cours paraissent soutenus pour nos produits d'exportation (céréales, sucre), mais sont en recul

Soldes extérieurs

pour les produits importés (denrées tropicales, oléagineux). Cette amélioration sera tempérée par la stagnation, voire le tassement, des termes de l'échange relatifs au commerce communautaire, qui représentait en 1988 presque 60 % des importations agroalimentaires et 75 % des exportations.



Sur les huit premiers mois de 1989, les échanges de services s'amélioreraient de 14,5 milliards par rapport à 1988

Pour les huit premiers mois de 1989, le solde brut des échanges de services est de 37 milliards de francs, soit 14,5 milliards de plus que pour la même période de 1988. Cette forte poussée est due en grande partie à l'excédent touristique qui progresse de 9,8 milliards au cours de la même période.

Les recettes touristiques des huit premiers mois de 1989 ont marqué une hausse de 25 % par rapport à la même période de 1988, alors que les dépenses progressent de 11 %. Les fêtes du Bicentenaire de la Révolution, accompagnées par une campagne publicitaire importante à l'étranger, ont joué un rôle notable. La progression des recettes a touché toutes les zones géographiques. Les Allemands de l'Ouest, les Italiens, les Japonais et les Anglais y tiennent une place importante, tandis que la hausse du dollar a encouragé la venue des touristes américains en France et a joué un rôle dissuasif quant aux dépenses des français aux Etats-Unis. Le tourisme devrait dégager en 1989 un solde excédentaire de plus de 35 milliards de francs.

Les services liés aux échanges de technologie ont accru leur excédent de 4,3 milliards sur les 8 premiers mois de 1989 par rapport à la même période de 1988. Parmi eux, les services de gestion ont amélioré le plus nettement leurs performances avec un gain de 5,1 milliards largement lié à la poussée des ventes d'Airbus. La coopération technique et les grands travaux progressent peu du fait d'un net recul des ventes aux pays de l'OPEP.

Les services liés au commerce extérieur ont connu un solde négatif sur les 8 premiers mois de 1989 (en baisse de 1,2 milliard par rapport à 1988) résultant de

Soldes extérieurs

situations contrastées. Les frais accessoires sur marchandises, transports maritimes, assurances ont perdu du terrain (du fait de la dégradation de nos échanges commerciaux), alors que le poste "autres transports" incluant les transports spatiaux a progressé de 2,9 milliards, en partie suite à la montée en puissance du programme Ariane.

Les transferts unilatéraux ont enregistré un alourdissement de 9,8 milliards sur les 8 premiers mois de 1989 par rapport à la même période de 1988. Le montant annuel de ces transferts ne devrait pas avoir varié considérablement par rapport à 1988, mais ils avaient alors été concentrés sur la fin de l'année. L'apparente chute du solde total des transactions courantes sur le début de 1989 par rapport au début de 1988 est donc liée au calendrier de règlement des transferts unilatéraux à la CEE, et sera compensée sur la fin de l'année.

Soldes des transactions courantes				
en Milliards de Francs				
	Niveaux semestriels (cvs)			Niveaux annuels (bruts)
	88.I	88.II	89.I	1987 1988
Commerce extérieur 1/	- 16,0	- 31,9	- 26,6	- 52,2 - 48,0
Invisibles	20,6	6,0	28,4	25,6 26,7
Transactions courantes	4,6	- 25,9	1,8	- 26,7 - 21,3

1/ Ce concept diffère du solde douanier principalement par le fait qu'il intègre les échanges réalisés par les DOM-TOM et qu'il ne prend pas en compte les échanges sans paiement et sans transfert de propriété.

Balance des transactions courantes - soldes bruts				
en milliards de francs				
	8 premiers mois 1988	8 premiers mois 1989	1987	1988
Commerce extérieur 1/	- 30,9	- 45,4	- 52,2	- 48,0
Négoce international	- 1,6	- 1,6	- 3,3	- 2,9
Services	22,5	37,0	28,5	33,0
dont : . services liés au commerce extérieur	0,3	- 0,8	- 3,8	0,5
. services liés aux échanges de technologie	10,9	15,2	22,8	18,5
. voyages	16,3	26,1	20,3	24,2
Autres biens et services	23,8	27,7	32,5	37,1
Transferts Unilatéraux	- 20,3	- 30,1	- 32,1	- 40,6
Transactions courantes	- 6,4	- 12,3	- 26,7	- 21,3

1/ Voir tableau "Solde des transactions courantes"

Revisions des previsions

	Second semestre 1988		Premier semestre 1989	
	Juin 89	Déc. 89	Juin 89	Déc. 89
Dollar : cours en francs (MS)	6,2	6,2	6,4	6,4
Pétrole : prix du baril importé en \$ (MS)	13,8	13,8	17,3	17,4
Demande mondiale adressée à la France	4,3	3,8	3,4	4,6
Biens et services marchands				
PIB	1,9	1,7	1,7	2,0
Importations	5,5	5,2	2,5	4,2
Consommation des ménages	2,1	2,0	0,7	0,9
FBCF totale	2,6	2,5	3,7	2,0
dont : SQS-EI	3,9	3,5	3,9	1,4
Exportations	2,8	2,5	6,7	7,9
Variations stocks (Mds F80)	20,2	19,4	14,5	17,2
Variations de variations de stocks (Mds F80)	(+ 4,0)	(+ 4,1)	(- 5,7)	(- 2,2)
Demande intérieure totale	2,7	2,6	0,6	1,0
Produits manufacturés				
Production	2,2	1,9	2,9	2,6
Importations	4,9	4,6	4,5	6,0
Consommation	3,0	2,7	0,0	0,9
dont : consommation de biens durables	8,3	6,7	- 2,5	- 1,0
FBCF	4,3	3,9	4,6	1,5
Exportations	0,3	0,0	7,1	7,7
Variations de stocks (Mds F80)	17,8	16,8	19,6	21,7
Variations de variations de stocks (Mds F80)	(+ 3,0)	(+ 2,6)	(+ 1,8)	(+ 4,9)
Demande intérieure	3,7	3,7	2,2	2,5
Coûts d'exploitation unitaires (produits manufacturés)	1,8	2,2	2,8	2,7
Prix de production (produits manufacturés)	2,1	2,1	2,9	2,5
Prix de détail produits manufacturés du secteur privé (GSm)	1,0	1,0	1,3	1,2
Prix de détail (GSm)	1,4	1,4	2,1	2,1
Prix de détail hors énergie (GSm)	1,5	1,5	1,8	1,8
Taux de salaire horaire ouvrier	1,7	1,8	2,2	2,1
Emplois salariés SMNA	0,9	1,1	0,8	0,7
Pouvoir d'achat du RDB	1,8	2,0	0,1	0,6
Taux d'épargne (MS)	12,3	12,4	12,0	12,4
Variations du taux d'épargne (points)	(- 0,1)	(+ 0,1)	(- 0,3)	(0,0)
Soldes (Mds F)				
agro-alimentaire CAF-FAB	20,0	20,0	26,0	25,8
énergie CAF-FAB	- 34,7	- 34,7	- 40,0	- 39,9
manufacturés CAF-FAB	- 26,1	- 26,1	- 24,0	- 24,2
ensemble FAB-FAB	- 23,8	- 23,8	- 17,0	- 17,3
* Les chiffres entre parenthèses ne figurent pas explicitement dans les notes.				

Pour l'essentiel, les écarts entre les prévisions de juillet et de décembre résultent d'une nouvelle appréciation du revenu des ménages et d'un partage de l'offre moins favorable à la production nationale.

D'après le diagnostic de la note de conjoncture de juillet, la croissance de l'économie française en 1989 devait être comparable à celle de 1988, sans inflexion notable entre les deux semestres, avec une consommation propre à prendre le relais des exportations pour soutenir la demande au second semestre. Ce diagnostic reste d'actualité mais avec une consommation plus forte que prévu, particulièrement sur les seuls produits manufacturés en raison de gains de pouvoir d'achat plus élevés. Ce surcroît de pouvoir d'achat résulte principalement de l'attribution d'une prime de croissance dans la fonction publique et d'une plus sensible amélioration de la situation des entrepreneurs individuels (des agriculteurs en particulier).

En dépit d'une inflexion un peu plus marquée de l'investissement, les emplois intérieurs finaux sont revus à la hausse et avec eux les

Revisions des previsions

Evolutions en % ou unités indiquées

Second semestre 1989		Année 1989 (moyennes)		
Juin 89	Déc. 89	Juin 89	Déc. 89	
6,5	6,4	6,5	6,4	 Dollar : cours en francs (MS)
18,0	17,5	17,9	17,5	 Pétrole : prix du baril importé en \$ (MS)
2,8	3,8	8,7	9,4	 Demande mondiale adressée à la France
				Biens et services marchands
1,8	2,0	3,5	3,6	 PIB
2,7	2,5	7,6	9,1	 Importations
1,7	2,3	2,6	3,0	 Consommation des ménages
2,7	3,6	5,8	4,8	 FBCF totale
3,1	4,7	7,1	5,7	 dont : SCS-E
2,3	3,6	9,8	10,6	 Exportations
14,3	17,4	28,9	34,7	 Variations stocks (Mds F80)
(- 0,2)	(- 0,2)	(- 7,4)	(+ 0,1)	 Variations de variations de stocks (Mds F80)
1,9	2,1	3,0	3,4	 Demande intérieure totale
				Produits manufacturés
2,1	1,4	4,9	4,1	 Production
3,5	4,7	9,2	10,8	 Importations
2,3	4,0	2,9	4,3	 Consommation
6,0	2,0	4,7	6,7	 dont : consommation de biens durables
3,7	5,9	7,9	6,3	 FBCF
3,4	3,9	9,2	9,1	 Exportations
18,0	17,7	37,7	39,4	 Variations de stocks (Mds F80)
(- 1,6)	(- 4,0)	(+ 5,1)	(8,3)	 Variations de variations de stocks (Mds F80)
2,2	1,4	5,1	5,0	 Demande intérieure
1,8	1,7	4,7	4,8	 Coûts d'exploitation unitaires (produits manufacturés)
1,9	1,6	5,0	4,6	 Prix de production (produits manufacturés)
1,6	0,9	-	-	 Prix de détail produits manufacturés du secteur privé (GSm)
1,5	1,5	3,6	3,5	 Prix de détail (GSm)
1,8	1,7	-	-	 Prix de détail hors énergie (GSm)
2,1	1,8	4,3	3,8	 Taux de salaire horaire ouvrier
0,7	0,7	-	-	 Emplois salariés SMNA
1,9	3,2	2,2	3,3	 Pouvoir d'achat du RDB
12,1	12,	12,0	12,5	 Taux d'épargne (MS)
(+ 0,1)	(+ 0,3)	(- 0,4)	(+ 0,3)	 Variations du taux d'épargne (points)
				Soldes (Mds F)
24,0	21,5	50,0	47,3	 agro-alimentaire CAF-FAB
- 42,0	- 42,5	- 82,0	- 82,4	 énergie CAF-FAB
- 30,0	- 36,0	- 54,0	- 59,2	 manufacturés CAF-FAB
- 26,0	- 35,0	- 44,0	- 52,3	 ensemble FAB-FAB
La plupart des chiffres sont des glissements semestriels trimestriels, sauf : GSm (glissement semestriel mensuel), MS (moyenne semestrielle)				

Importations, en même temps que le partage de l'offre est estimé moins favorable à la production nationale. Affectée par les grèves de l'automobile, celle-ci connaîtrait une inflexion au deuxième semestre pour ce qui concerne les produits manufacturés. Parallèlement, la révision à la hausse de la demande mondiale adressée à la France n'entraînerait pas d'amélioration conséquente des exportations en produits manufacturés : sur les marchés extérieurs aussi, l'offre nationale serait davantage concurrencée par l'offre étrangère. La dégradation du commerce extérieur serait donc un peu plus accusée qu'il n'était prévu en juillet. En revanche l'amélioration du solde touristique et des exportations de services serait plus importante.

Du côté des évolutions nominales, l'inflexion attendue du rythme de hausse des prix de production apparaît désormais plus rapide ; au stade du détail, les produits manufacturés en bénéficient mais non l'indice des prix dans son ensemble, en raison d'une augmentation des prix alimentaires plus vive qu'attendue.